Mr. Mackenzie had seconded the motion of the hon. member for Lanark, not because he approved of it altogether, but because its general principles were sound. He believed the Government were proceeding now as much in a wrong direction as last session, when passing a Bill practically ignoring the right of the people of that Territory, and which ultimately led to the difficulties which brought on that discussion. He believed it was necessary in preparing a form of constitution, by which those people should have some other expression of popular will than that which had been proposed by the so called delegates of Riel or of other representatives of the loyal people of the North-West. In other words, it was absolutely essential to form a Constitution by which they should have some legal expression of opinion of the people of that Territory. A state of tutelage was necessary for that country, such as was in existence in the Territories of the United States before aspiring to State constitutions. An error in the beginning was much more serious and more difficult to be overcome than an error of any period of its subsequent history, and while at the present time, they might provide what would meet the views of the people for a temporary period, that would be the wisest course to pursue under the circumstances. If hon, gentlemen had consulted the people of that Territory they would have found that the Constitution which the Government had prepared did not meet with their approbation. In the Bill of Rights it was demanded that a portion of the public land should be appropriated for the benefit of public schools; but the Bill did not do so. They required Free Homestead and Pre-emption Laws; but the Government provided nothing of that sort; and yet the Government contended that, in the absence of those two very necessary provisions, that had obtained in all the American Territories-although without all those it was still more liberal than the scheme submitted to the House by the hon. member for Lanark. There was nothing more conducive to the prosperity of the people than ample provisions for schools, and to give the freest access to public lands to enable them to prepare homes for themselves. The restrictive policy embraced in the 27th clause was entirely unasked for by the people there. He had listened during the debate on the Bill to ascertain se rendre compte que même si le Gouvernement ne pouvait pas approuver sa ligne de conduite, et malgré que sa conduite ait été marquée de certaines irrégularités, il n'a jamais mis ses motifs en doute. Il conclut en répétant que la mesure que son parti propose, est plus libérale, équitable et économique que la mesure proposée par son honorable ami.

M. Mackenzie appuie la motion de l'honorable député de Lanark non parce qu'il l'approuve entièrement, mais parce que les principes généraux qui s'en dégagent sont justes. Il est d'avis que le Gouvernement s'engage dans la mauvaise direction tout autant qu'à la dernière session, alors qu'il a adopté un projet de loi en ne tenant à peu près pas compte du droit des habitants du Territoire, ce qui, à la fin, a engendré les difficultés qui sont à l'origine de ce débat. Il pense qu'il est nécessaire de préparer une Constitution qui fournisse à ces gens un mode d'expression de la volonté du peuple autre que celui offert par les soi-disant délégués de Riel ou par d'autres représentants de la population loyale du Nord-Ouest. En d'autres termes, il est absolument essentiel de rédiger une Constitution qui assure un moyen légal d'expression de l'opinion des habitants du Territoire. Il faut placer cette région en tutelle, comme cela s'est produit pour les territoires des États-Unis avant que la constitution des États n'ait été envisagée. Une erreur au départ se révèle beaucoup plus grave et plus difficile à corriger qu'une erreur survenue à un moment quelconque par la suite. Même si, pour l'instant, le Gouvernement ne répond que provisoirement peut-être aux désirs de la population, il semble que ce soit la meilleure politique à suivre dans les circonstances. Si les honorables messieurs avaient consulté les habitants du Territoire, ils se seraient rendu compte que ces derniers n'approuvaient pas la Constitution élaborée par le Gouvernement. Dans la Déclaration des Droits, on exige qu'une partie des terres publiques soit destinée à la construction d'écoles publiques, mais le projet de loi n'en fait pas mention. Les habitants réclament des lois visant la gratuité des biens du colon et le droit de préemption, mais le Gouvernement n'a énoncé aucune disposition concernant ces points. Et le Gouvernement affirme cependant que, même sans ces deux dispositions essentielles que tous les territoires américains avaient, eux, réussi à obtenir, ce plan est encore plus libéral que le plan soumis à la Chambre par l'honorable député de Lanark. Rien n'assure davantage la prospérité de la population que des dispositions très larges au sujet des écoles et la plus grande facilité d'accès possible aux terres publiques pour lui permettre de s'y établir. La politique restrictive qu'établit le 27e article ne répond absolument pas aux désirs de